



**AVIS PUBLIC
PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-391**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le Conseil municipal a adopté à la séance du 14 janvier 2025, le « *Règlement numéro 2024-391 modifiant le Règlement de zonage numéro 2002-90 afin d'inclure le lot 6 642 510 du cadastre du Québec au sein de la zone 401* ».

Le 14 février 2025, la M.R.C. d'Acton a délivré à la Municipalité d'Upton, un certificat à l'effet que le règlement ci-haut mentionné est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

Ce règlement entre en vigueur selon la loi et est déposé au bureau de la soussignée, à la mairie d'Upton, où tout intéressé peut en prendre connaissance.

Donné à Upton, ce 19^e jour de février 2025

Lyne Rivard,
Directrice générale et greffière-trésorière